



Le Trait d'Union

Brèves

Eclairage public :

Signalement éclairage défectueux :
Allô Mairie : 04 75 35 12 96
Mail : mairie.stef@orange.fr

SIAE :

Ouvert du Lundi au Vendredi
de 8h à 12h.
Tel. : 04 75 89 11 80

Travaux :

- À compter du 16 août,
chantier mobile d'installation
du nouvel éclairage public LED :
Chemins des Grosses, des Nuelles,
des Chiffaux, de la Mûre,
des Bleynoux, de la Vernade
et des Châtaigniers.

- À compter du 4 septembre,
chantier de sécurisation
piétonnière de la route des Champs
(réalisation d'un muret,
d'un trottoir et végétalisation).

Correspondant Dauphiné Libéré :

J.P. Blanchard
blanchard.jeanpaul@orange.fr
06 89 64 63 92

Correspondant La Tribune :

J. Chaze
j.chaze@wanadoo.fr
06 07 41 62 37

MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE été

Du Lundi au Vendredi
Le matin de 8h à 12h30

SERVICE URBANISME :

Demande d'imprimés,
dépôt des dossiers
et renseignements.
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30.

PERMANENCES ÉLUS :

sur rendez-vous

Memento

Mairie - 100 Rue de la mairie
07200 SAINT-ÉTIENNE
DE-FONTBELLON
Tél : 04.75.35.12.96
Mail : mairie.stef@orange.fr

www.st-etienne-
de-fontbellon.fr
ou sur [www.facebook.com/
Commune-Saint-
Etienne-de-Fontbellon](https://www.facebook.com/Commune-Saint-Etienne-de-Fontbellon)

Suivez
les actus
sur

Edito du Maire

Chères Bellusfontaines, Chers Bellusfontains,

Certains d'entre vous trouveront curieux que j'appelle nos concitoyens des Bellusfontaines et Bellusfontains. Notre historien de la commune, Olivier Blachère, m'a amicalement fait remarquer que j'employais à tort, le gentilé de Stéphanois(e)s, ou Fontbellonnais(e)s dans mes éditos. Historiquement, nous sommes des Bellusfontains, en souvenir de la fontaine de Bellus, mais force est de constater que la pratique langagière de nos habitants n'a jamais valorisé cette origine antique. Vous trouverez dans ce Trait d'Union un article d'Olivier Blachère sur l'origine historique du nom de nos habitants.

Comme vous pourrez le lire, ce Trait d'Union met en exergue le budget ambitieux voté par le Conseil Municipal le 11 avril dernier. Vous y trouverez de nombreuses informations en matière budgétaire. Notre gestion rigoureuse du budget et nos recherches constantes de recettes permettent à la commune de dégager une nouvelle fois des marges de manœuvre financières pour la réalisation de nos projets structurants.

Les travaux sur la commune progressent selon le calendrier envisagé, le chantier de la voie verte va débuter dès le mois d'octobre, les actes d'engagement de la réhabilitation du presbytère et de la réalisation de la pelouse synthétique au stade du Colombier, sont signés. Les travaux devraient commencer cet automne. L'étude du plan communal de circulation est en cours. Après un état des lieux de la voirie communale mené par la commission voirie, les tronçons nécessitant un entretien et une amélioration en priorité ont été définis. 4 voies communales sont concernées : route des Juillets, des Brugières, chemin des Rimbeaux, chemin de la chapelle Sainte-Anne. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise SATP, avec l'emploi d'enrobé à chaud et de grave émulsion.

Afin d'offrir à nos jeunes élèves le meilleur cadre possible à leur épanouissement, nous allons mettre à profit la période estivale pour réaliser certains travaux à l'école des Champs ; installation de la climatisation dans les deux cantines, mise en place de bacs à arbustes sur la cour maternelle et réalisation d'une pergola végétalisée devant la cantine des maternelles. Du mobilier scolaire va être remplacé grâce à la participation de la CCBA dans le cadre de l'aide à l'investissement des communes à hauteur de 3000 €.

L'école des Champs accueille, durant le mois de juillet, le Centre de loisirs itinérant. Près de 60 enfants participent aux diverses animations proposées par l'association Le Palabre.

Confrontés cette année encore à des vagues de chaleur à répétition, la période estivale est particulièrement difficile pour les personnes vulnérables, aussi les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont mobilisés pour s'informer régulièrement de leur état de santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation. Vous connaissez une personne âgée, isolée ou en situation de handicap ? Pensez à lui proposer de s'inscrire sur le registre nominatif du CCAS. Elle bénéficiera ainsi d'une écoute continue et d'une aide en cas de besoin.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacune et chacun d'entre vous pour respecter au mieux les dispositions prises par les services préfectoraux en ce qui concerne l'usage de l'eau comme s'agissant des obligations en matière de débroussaillage afin de limiter le risque incendie qui s'est accru du fait de la sécheresse.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Trait d'Union et un bel été.

Votre maire
Philippe ROUX



Agenda

- **Samedi 2 Septembre** de 9h à 13h :
Forum des Associations
[Espace Maurice Champel]
- **Samedi 21 Octobre** à 20h30 :
« Les Enfarinés M.Sardou Acte 2 »
Par Moëlle Partage et Vie
[Espace Maurice Champel] Réservation :
04 75 93 68 83 et 06 79 47 30 69
- **Dimanche 24 Septembre** à 18h :
Concert Musique classique
par la « Cie du Globe »
[Espace Culturel]
- **Jeu 9 Novembre** à 20h30 :
Théâtre avec la Compagnie
de Valence « Lettres non écrites »
[Espace Maurice Champel]

Les Conseils Municipaux...

CONSEIL MUNICIPAL du 20 Mars 2023

Délibérations :

- **Compte de gestion**, compte administratif et affectation du résultat 2022.
- **Subventions** aux associations 2023.
- **Contingent** fournitures scolaires 2023 École publique.
- **Participation** École Privée Saint-Joseph Année scolaire 2022-2023.
- **CCBA - Aide à l'investissement des communes** Demande de subvention « Aménagement du presbytère en Maison des Associations » Modification du plan de financement.
- **Renonciation à une servitude** sur la parcelle cadastrée section C n° 3002.
- **Renonciation à l'emplacement réservé** n° 30 du Plan Local d'Urbanisme sur la parcelle cadastrée section A n° 395.
- **Acquisition des parcelles cadastrées** section B n° 93 et 700 « Les Grands Bois ».
- **Modification de la délibération** n° 25-2022 du 13 juin 2022 Acquisition des parcelles cadastrées section D n° 4171, 4174, 4175 et 4177.
- **Approbation du règlement du City-Park** (terrain multisports et piste de running).

CONSEIL MUNICIPAL du 11 Avril 2023

Délibérations :

- **Acquisition de la parcelle cadastrée** section D n° 4247 Chemin de la Ribeyrasse.
- **Créations et suppressions d'emplois** Mise à jour du tableau des effectifs.
- **Renforcement du système de vidéoprotection** Demandes de subventions.
- **Vote des taux d'imposition 2023**
- **Vote du budget primitif 2023**

Budget 2023

4,063 millions d'euros : c'est le budget primitif pour 2023 de la commune de Saint-Étienne-de-Fontbellon, adopté par le Conseil Municipal le 11 avril 2023.

Un budget, deux types de dépenses :

Les dépenses de fonctionnement

Estimées à 1880000€ en 2023, elles représentent les dépenses courantes de la collectivité (masse salariale, entretien, fournitures, dépenses diverses relevant de la compétence communale, remboursement de la dette pour la partie « intérêts »). L'autofinancement stable dégagé pour financer nos investissements s'élève cette année à 322860€.

Les dépenses d'investissement

Prévues à hauteur de 2183000€, elles sont destinées aux dépenses d'équipement de la collectivité, aux dépenses de travaux neufs, aux acquisitions mobilières et immobilières et au remboursement de la dette pour sa part « capital ».

Notre capacité d'investissement nous permet la mise en œuvre de plusieurs projets tels que la réhabilitation du presbytère et la réalisation d'une pelouse synthétique au stade du Colombier.

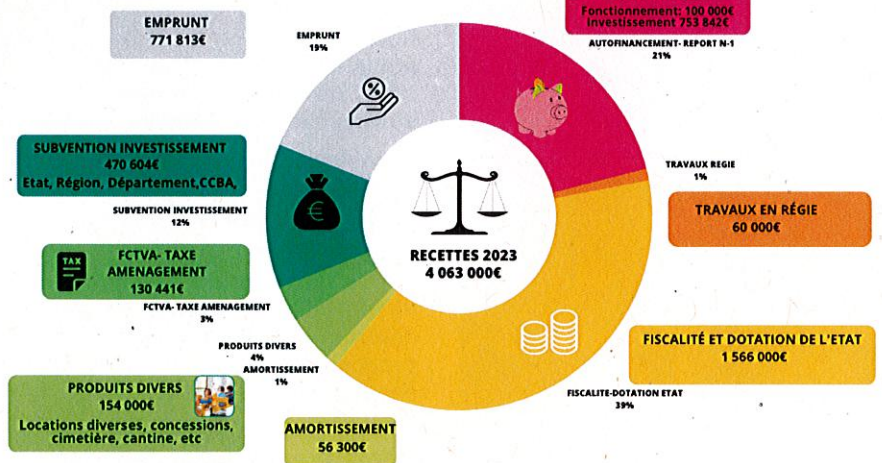
Les taux d'imposition pour l'année 2023 ont également été votés lors du conseil municipal du 11 avril. Ils sont reconduits sans augmentation :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29.78 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 70.32 %

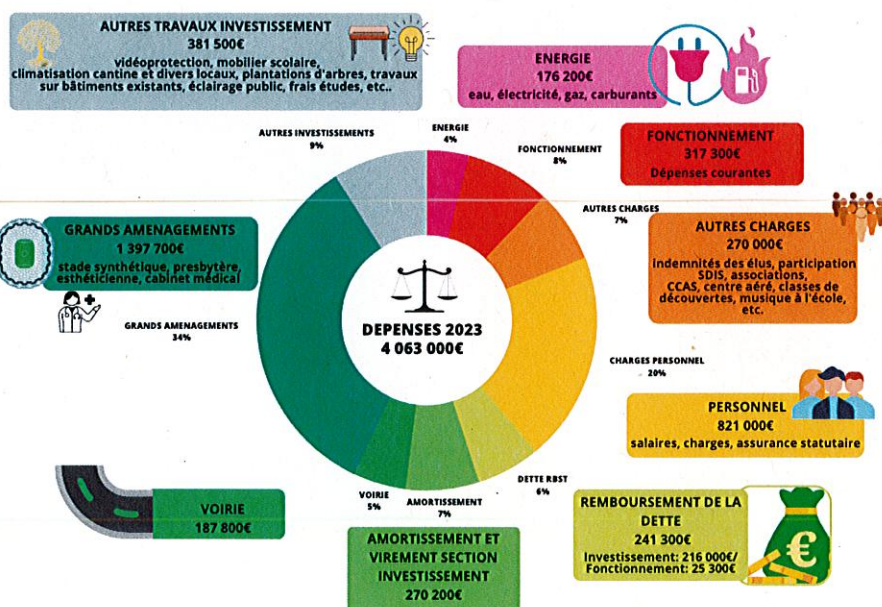
Au 1^{er} janvier 2023, l'encours de la dette s'élève à 1177 613.95€

La dette s'élève à 397,44€ par habitant. C'est beaucoup moins que la moyenne nationale des communes de la même strate (de 2000 à 3500 habitants) qui est de 663,00€ par habitant.

RECETTES 2023



DÉPENSES 2023





Focus sur les travaux réalisés par la commune



Réfection et consolidation d'un mur
Route des Chiffaux



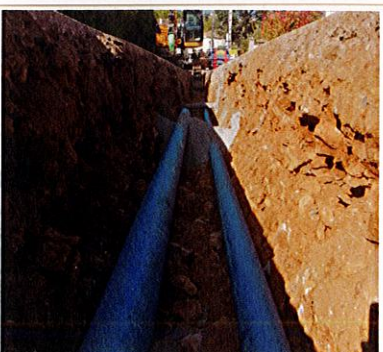
Création du verger des écoles



Réfection de la chaussée
Chemin des Brugières



Réfection et sécurisation d'un mur
Quartier Néviissac



Réfection du réseau d'eau potable
par le SIAE - Quartier Montagnac

Fêtes des écoles

École Saint-Joseph :

La fête de l'école Saint-Joseph s'est déroulée le Samedi 17 Juin dans l'enceinte de l'école devant un public très nombreux. Dans une ambiance très conviviale, les enfants ont présenté un spectacle sur le thème de « La Biodiversité se danse à St Jo ». La fête s'est clôturée par un repas dansant.



École des Champs :

La fête de l'école des Champs a eu lieu le Samedi 24 Juin dans les locaux de l'école. De nombreux jeux et activités ont été proposés pour les enfants. Ensuite, toutes les classes ont présenté leur spectacle devant les nombreux parents et familles venus les applaudir. La classe de CM2 a clôturé ce spectacle et a tenu à remercier publiquement l'ensemble des intervenants de l'école avant leur départ pour de nouvelles aventures...



Remise des calculatrices

Jeudi 8 juin, Philippe ROUX, Maire, et les membres de la Commission Affaires Scolaires, recevaient en Mairie, 38 élèves de CM2 de l'école des Champs accompagnés par leurs Enseignantes Sophie LE ROUZIC et Marie Laure CUTELLAS, ainsi que 25 élèves de l'école Saint-Joseph, accompagnés par Céline CHAMBON et une AESH.

À l'occasion de leur entrée en 6^e, un bon d'achat pour une calculatrice FX Collège, un livret « À la découverte de ta Commune » ainsi que quelques friandises leur ont été offerts. Tous nos vœux de réussite pour ces futurs collégiens !



TROPHÉE Jeunes & Co

À l'école des Champs, les élèves de CE2/CM1 de la classe de Stéphane ANDRE ont participé au Trophée Jeunes & Co organisé par la Communauté des Communes du Bassin d'Aubenas. Ce challenge éducatif avait pour but d'intervenir auprès des enfants pour les sensibiliser sur le sujet du changement climatique. Le Vendredi 7 avril, un spectacle « Attention ça chauffe » de la Compagnie Chapiteau Vert ainsi qu'une exposition des œuvres réalisées dans les classes, leur ont été proposés, à l'Espace Culturel de Saint-Privat. Félicitations aux enfants pour le travail effectué !



Rétrospective... Stade du Colombier : 30 ans déjà !



Le Dimanche 26 Juillet 1993 le nouveau stade de Saint-Étienne-de-Fontbellon était inauguré.

Malgré la chaleur torride, les spectateurs étaient nombreux pour assister au match entre le FC ISTRES et le DYNAMO de KIEV.

Cette inauguration était l'aboutissement d'un projet initié en 1989 entre la société SOSUMAR (LECLERC) et la Municipalité. En effet, la société SOSUMAR souhaitait agrandir ses locaux. Elle a donc signé une convention avec la municipalité. La commune cédait donc à la société SOSUMAR son ancien terrain de foot, en échange cette dernière s'engageait à construire un nouveau stade.

Ce nouvel équipement a permis d'accueillir depuis de nombreux matchs et séances d'entraînement pour les joueurs de football de l'ASSAF (Association Sportive Sud Ardèche Football).

Ce stade va aujourd'hui connaître une seconde jeunesse. En effet, les travaux d'implantation d'une pelouse synthétique et d'éclairage viennent d'être engagés par la Municipalité. Le nouveau stade devrait être opérationnel d'ici le printemps prochain.



Comment nous appelons-nous ?

« Ne perdons rien du passé. Ce n'est qu'avec le passé que l'on fait l'avenir » est une citation bien connue d'Anatole France. Pourquoi cette citation ?

Le temps fait son œuvre, efface les mémoires et déforme alors nos réalités, notre identité. Habitants de Saint-Étienne-de-Fontbellon, qui sommes-nous ? Notre identité passe en premier lieu par notre nom. Mais comment appelle-t-on les habitants de notre village ? Les Stéphanois(e)s ? On pense alors aussi aux habitants de la préfecture de la Loire et à bien d'autres villages portant le nom de ce saint. Les Fontbellonsais(e) ? C'est déjà un mieux, mais pas très facile à prononcer, ni très esthétique à entendre. Le vrai sobriquet des habitants du village est hélas tombé dans l'oubli, à nous de le faire revivre, il est si beau ! Nous sommes des BELLUS-FONTAIN(E)S.

En effet, antérieurement au VIII^e siècle, un personnage nommé Bellus, « né dans le Viennois, mais nourri dans le Vivarais, qui avait été malade pendant 30 ans », bâtit des églises sur la rivière Ardèche en l'honneur de Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-Eulalie et Saint-Romain, et les donna à Dieu et à Saint-Vincent. Nous retrouvons la première de ces églises à Saint-Pierre-le-Vieux et la trace des trois autres dans les hameaux ou quartiers environnants (Saint-Paul et Sainte-Eulalie, en patois Ooulay), ainsi que dans la belle fontaine de St-Rome, tout cela entre Aubenas et la rivière Ardèche, sur notre commune ou à proximité. Les BELLUSFONTAIN(E)S se nomment ainsi en souvenir de la fontaine (source) de Bellus.

Source : Charta Vetus (ancien pouillé des donations faites à l'Église de Viviers, du V^e au VII^e siècles, relevés par l'évêque Thomas II au XII^e siècle), selon A. Mazon « Chronique religieuse du vieil Aubenas ».

Olivier BLACHERE

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

Pensez à vous inscrire auprès du service collecte au 0800076015 entre 8 heures et 12 heures, au moins 48 heures avant. Les encombrants doivent alors être déposés devant le domicile, la veille du passage des agents, à partir de 19 heures.

Le dépôt ne doit pas contrarier la circulation des piétons ou la circulation routière.

DÉCHETTERIE SIDOMSA DE SAINT-ÉTIENNE-DE-FONTBELLON :

500 Chemin de la Ribeyrasse - Tél. : 04.75.94.33.57
Horaires d'ouverture du lundi au samedi : de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15

BASSIN
D'AUBENAS
COMMUNAUTÉ

OPÉRATION HABITAT

Améliorons nos logements

Besoin d'aides pour améliorer votre logement ?
Prenez rendez-vous lors des permanences !

Permanences OPÉRATION HABITAT - 2^{ème} semestre 2023

	Lieux	Adresse des permanences	Jours	Dates	Horaires
Permanences fixes SANS RDV	Siège CCBA	Salle Trait d'Union - RDC 16 route de la Manufacture Royale - Ucel	Jeu	20 et 27 juillet 21 et 28 septembre 19 et 26 octobre 23 et 30 novembre 14 décembre	15h-17h
		Les Oliviers - Aubenas	Jeu	6 juillet 7 septembre 5 octobre 9 novembre 7 décembre	10h-12h
	Espaces France Services	Lachapelle-sous-Aubenas	Jeu	13 juillet 12 octobre	10h30-12h30
		Vallées d'Antraigues Asperjoc	Sous réserve de disponibilité		
Permanences ponctuelles SUR RDV auprès de Solha 07 04.75.29.51.35	Mairie Mézilhac	Mairie - Salle du conseil	Mardi	12 septembre 18 juillet	10h30-12h30
	Mairie Laviolle	Mairie	Jeu	14 septembre	14h-16h
	Mairie Labastide-sur-Besorgues	Mairie - Bureau du Maire	Mardi	10 octobre	10h-12h
	Mairie Genestelle	Sous réserve de disponibilité			
	Mairie Saint-Joseph-des-Bancs	Mairie	Jeu	14 décembre	10h-12h
	Mairie Labégude	Salle des fêtes	Ven	7 juillet	10h30-12h30
	Mairie Saint-Etienne-de-Fontbellon	Mairie - Salle du conseil	Ven	8 septembre	9h-11h
	Mairie Fons	Mairie - Salle du conseil	Mardi	3 octobre	10h-12h
	Mairie Saint-Sernin	Mairie - Salle du conseil	Jeu	16 novembre	9h-11h
	Mairie Lavilledieu	Mairie - Salle du conseil	Mardi	11 juillet	10h-12h
	Mairie Saint-Julien-du-Serre	Mairie - Salle du conseil	Ven	15 septembre	9h-11h
Mairie Mercuer	Mairie	Ven	13 octobre	14h-16h	
Mairie Aizac	Sous réserve de disponibilité				
Mairie Juvinas	Sous réserve de disponibilité				
Mairie Ailhon	Mairie	Mardi	5 septembre	14h-16h	
Mairie Saint-Michel-de-Boulogne	Bureau en face de la mairie	Ven	6 octobre	9-11h	

Enquête de l'Insee sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages

L'Insee réalise actuellement une grande enquête statistique sur le patrimoine et la vie des ménages.

Cette enquête porte sur les biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages, sur leur endettement ainsi que sur leur histoire personnelle (héritages et donations, formation du ménage, carrière professionnelle). Elle permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine, de mesurer les inégalités de patrimoine et d'améliorer la connaissance sur la répartition de la richesse en France.

Entre le 12 juin et le 16 décembre 2023, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) va réaliser cette enquête auprès de 17 000 logements français. Cet échantillon a été sélectionné de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire national.

Parmi ceux-ci, certains ménages de notre commune seront sollicités pour participer à cette enquête. Un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle l'accréditant, prendra ainsi contact avec certains d'entre vous pour vous interroger en face-à-face ou par téléphone.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



« POINTS RECYCLAGE » : VERRE - PAPIER :

Traverse du stade ; Quartier La Téoule ;
Chemin du Pré St Antoine ;
Place de la Cave Coopérative ;
Route du Pont de Rigaud ;
Parking Centre E.Leclerc